



CROUS DE NICE-TOULON

**Décision portant nomination du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, session 2019, dans l'académie de NICE.**

La Directrice Générale du CROUS DE NICE-TOULON,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2019 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de NICE, au titre de l'année 2019 ;

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury pour le concours externe de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Technicien-ne logistique, au titre de l'année 2019, dans l'académie de NICE :

Madame AKTAS Elisabeth, attachée d'administration de l'Etat, présidente, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires d'Aix-Marseille, Avignon, Aix-en-Provence.

Monsieur VERON Guillaume, attaché principal d'administration, vice-président, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Nice Toulon, Nice.

Monsieur LHUISSIER Jérôme, ingénieur de recherche, expert, Université Nice Sophia Antipolis, Nice.

Monsieur BERTIN Aurélien, assistant ingénieur, AMU Depil, Aix-en-Provence.

Madame SENEZKO-ASSIBAT Lydia, attachée d'administration de l'Etat, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Nice Toulon, Nice.

Madame ICHOUTI Camille, secrétaire administrative de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur de classe supérieure, suppléante, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Nice Toulon, Nice.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

La Directrice Générale

  
Mireille BARRAL



Fait à Nice

, le 25 avril 2019